



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

ETAPE 1 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Sont concernés:

- les enfants nés en 2017 pour l'entrée en école maternelle
- les enfants qui étaient scolarisés dans une autre école et qui souhaitent intégrer l'école élémentaire de secteur à la rentrée de septembre 2020.

Liste des documents à joindre:

- le certificat de domicile (fourni par votre mairie),
- la fiche de renseignement (remise par votre mairie) complétée et signée, indiquant impérativement une adresse mail,
- les photocopies des certificats de vaccinations,
- les photocopies du livret de famille mentionnant le ou les enfants à scolariser,
- en cas de changement d'établissement scolaire, un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école fréquentée en 2019/2020.

Dossier complet à retourner dès que possible à la CCMC pour valider l'inscription :

➤ par courrier:
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
4, grande rue
51240 SAINT GERMAIN LA VILLE
03.26.63.67.28

➤ par mail : laetitia.basville@ccmoivrecoole.fr

➤ auprès du secrétariat :
Horaires d'ouverture au public :
Mardi de 09h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 17h00

ETAPE 2 : INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Garderies – Restauration scolaire – Transports

- Les documents d'inscription seront transmis ultérieurement après détermination des tarifs pour l'année scolaire 2020/2021